Dominique LE COËNT-de BEAULIEU
Commissaire de Justice spécialisé Commissaire-Priseur

Avenant à l'Inventaire et prisée des actifs mobiliers dépendant de la procédure de

Liquidation Judiciaire
de la

SAS ZER

41 Rue Charles Lescot 60700 PONT-SAINTE-MAXENCE

N.REF : 96662

L'an deux mille vingt-six, le 30 septembre,

Nous soussignés, Maître Dominique LE COËNT-de BEAULIEU, Commissaire de Justice spécialisé Commissaire-Priseur à Senlis et Chantilly, gérant de la SELARL Dominique LE COËNT-de BEAULIEU, représenté par Monsieur Nicolas CLAIR, Collaborateur,

Agissant en vertu du jugement du Tribunal de Commerce de Compiègne, en date du 22 juillet 2026, lequel a ouvert la procédure en référence, nous a désigné pour procéder aux opérations d'inventaire et de prisée des actifs mobiliers et a désigné la SCP Ph ANGEL, D. HAZANE & S.DUVAL, Mandataire, 24 rue Notre Dame de Bon Secours BP 30798 60207 COMPIEGNE CEDEX,

Nous avons procédé au complément d'inventaire suivant, concernant la licence IV, que Madame Marie CEYLAN, Présidente, avait omis de nous déclarer lors de l'inventaire initial.

Madame Marie CEYLAN certifie nous avoir présenté la totalité des actifs et qu'il ne dépend de cette procédure aucun autre actif mobilier corporel.

RECAPITULATIF

RECAPITULATIF INVENTAIRE	Exploitation
I - ACTIF INCORPOREL EN PROPRIETE	**18 500**

TOTAL GENERAL DE L'AVENANT	**18 500**

SELARL Dominique LE COËNT-de BEAULIEU
63 rue du Faubourg Saint Martin - 60300 SENLIS Tél. 03 44 53 03 42 – Fax. 03 44 53 01 94
N° SIRET : 812 345 346 000 17 / N° TVA intracom : FR96812345346
BUREAU DE CHANTILLY (sur rendez-vous uniquement) 40 avenue Joffre 60500 CHANTILLY Tél. : 03 44 60 89 51
Internet : acteon.auction / e-mail : senlis@acteon.auction

Avenant à l'inventaire initial de liquidation judiciaire de la SAS ZER, établi le 17 août 2026 par Monsieur Nicolas CLAIR, collaborateur de Maître Dominique LE COËNT-DE BEAULIEU, Commissaire de Justice spécialisé – Commissaire-Priseur à Senlis et Chantilly. **Le présent avenant, établi le 30 septembre 2026, fait suite aux déclarations de Madame Marie CEYLAN, Présidente de la SAS ZER.**	

	I - ACTIF INCORPOREL EN PROPRIETE	**Exploitation**
21.	LICENCE IV de débit de boissons à consommer sur place transférable dans le département de l'Oise selon la législation en vigueur et le Code de la santé publique sauf contre-ordre de la mairie. 	18 500

TOTAL I - ACTIF INCORPOREL EN PROPRIETE	**18 500**

TOTAL GENERAL DE L'AVENANT	**18 500**

Fait à Senlis, le 30 septembre 2026 Dominique LE COËNT - de BEAULIEU 	